

Projections de ménages en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée d'échanges « Projection et prospective »
PFoss - 11 juin 2024



1 . LES PROJECTIONS À L'INSEE

DES PROJECTIONS DE POPULATION...

... AUX PROJECTIONS DE MÉNAGES

2 . LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE RÉGIONALE

CROISSANCE SOUTENUE DU NOMBRE DE MÉNAGES

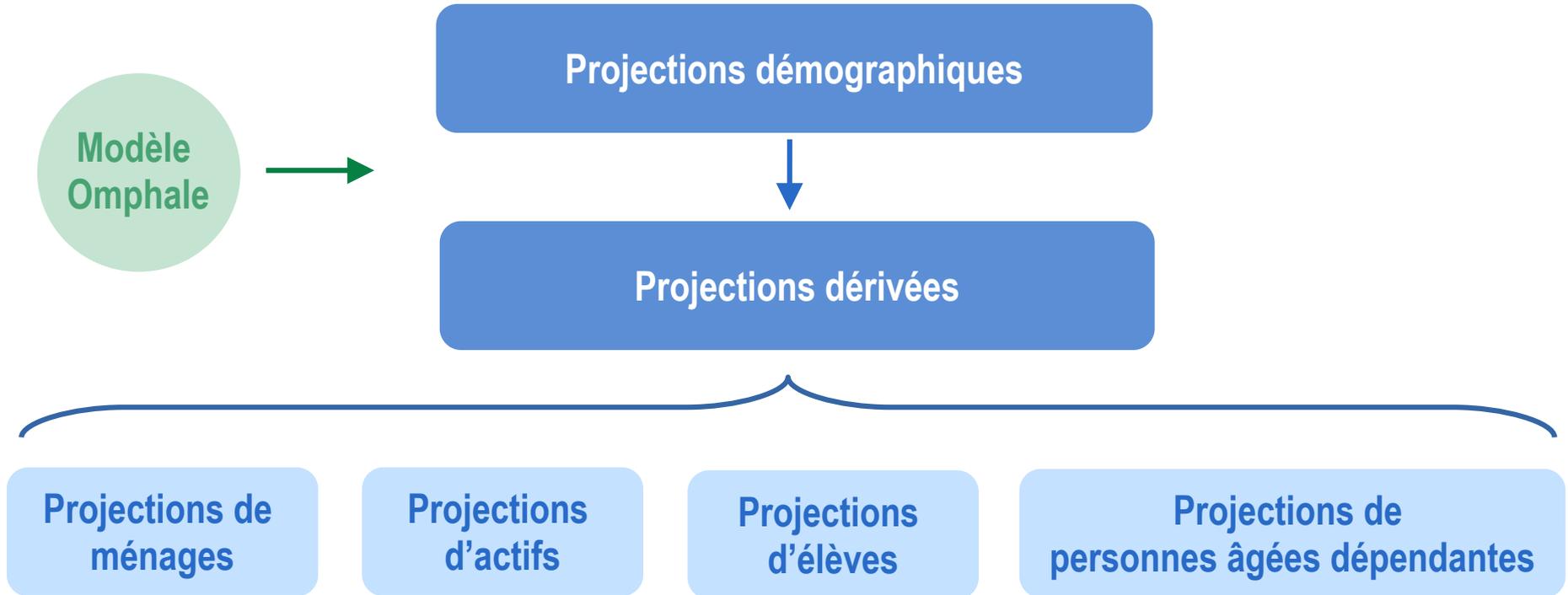
CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS EFFETS

FORTE PROGRESSION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE

3 . POUR RETROUVER LES PUBLICATIONS...

01

LES PROJECTIONS À L'INSEE



1.1 DES PROJECTIONS DE POPULATION...

OMPHALE : UN MODÈLE DE PROJECTION DE POPULATION

- Point de départ : une population par sexe et âge en 2018
- Objectif : projeter cette population dans le temps, c'est à dire faire évoluer cette population en fonction d'un certain nombre d'hypothèses sur trois composantes :
 - Les naissances
 - Les décès
 - Les migrations

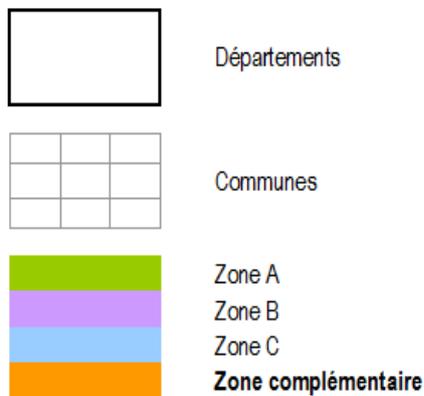
$$\text{Population } T+1 = \text{population } T + \underbrace{\text{immigrés} - \text{émigrés}}_{\text{solde migratoire}} + \underbrace{\text{naissances} - \text{décès}}_{\text{solde naturel}}$$

- Jusqu'où : l'horizon de la projection, c'est-à-dire l'année la plus éloignée à laquelle on veut projeter (2070)

EN RÉALITÉ, OMPHALE EST UN OUTIL DE PROJECTIONS

- de population, d'actifs et de ménages
 - pas de projections de logements ni d'élèves
- dédié à un usage local
 - projections sur des zonages multi-communaux d'au moins 50 000 habitants
- actualisé périodiquement
 - Omphale 2022 = projections sur la période 2018-2070
 - Omphale 2017 = projections sur la période 2013-2050
- utilisable en services dits « spécifique » ou « universel »
 - Études en auto-saisine ou partenariat
 - Diffusion de données standardisées gratuites (internet) ou payantes

<https://www.insee.fr/fr/information/6665498>



UN ZONAGE EST CONSTITUÉ D'UNE OU PLUSIEURS ZONES, CHAQUE ZONE DEVANT EN PRINCIPE :

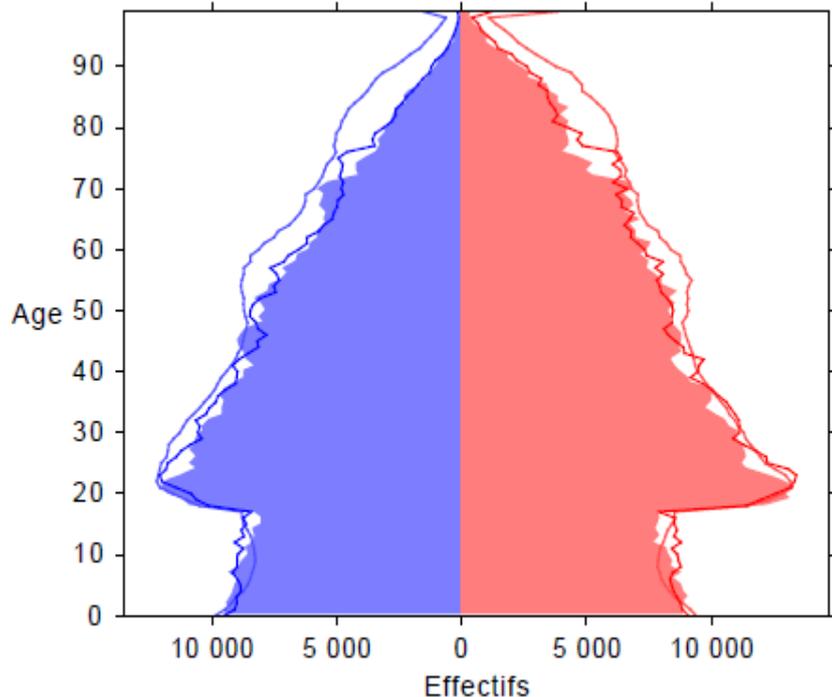
- être constituée de plusieurs communes, sauf exception
- être continue et cohérente, sauf exception d'un zonage administratif discontinu
- abriter au moins 50 000 habitants en 2018, seuil « arbitraire » lié à la robustesse des résultats

UN ZONAGE DOIT CONSTITUER UNE PARTITION COMPLÈTE DES DÉPARTEMENTS IMPACTÉS

- Toutes les communes des départements impactés doivent être affectées à une zone pour le calage sur les projections étalon
 - construction éventuelle d'une zone complémentaire
- Aucun recalcul des pyramides des âges ne sera fait sur les départements non impactés car déjà intégrées dans l'outil

Projection Omphale 2022 scénario central Métropole de Lyon

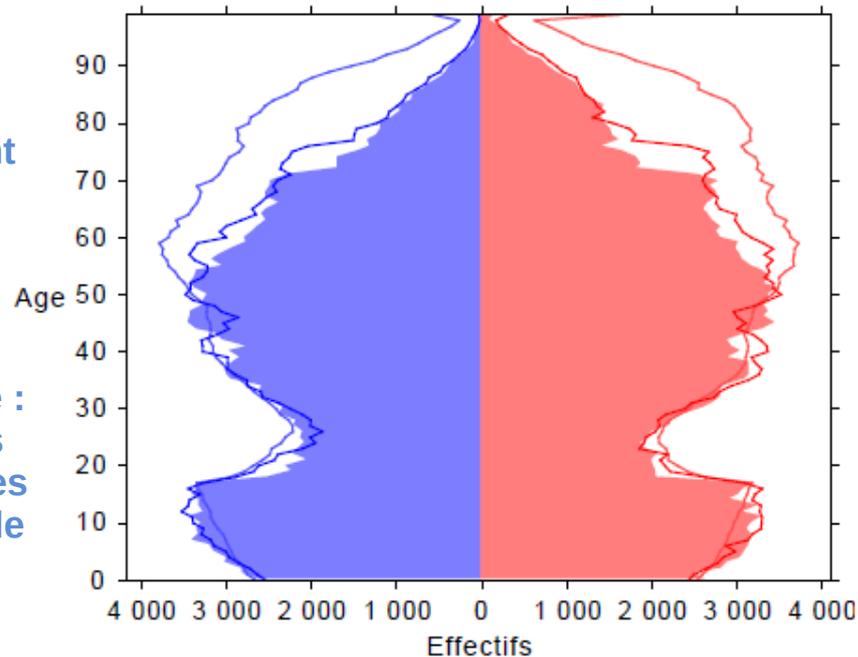
Pyramides des âges 2018, 2023 et 2070



▲ Hommes 2018 — Hommes 2023 — Hommes 2070
▲ Femmes 2018 — Femmes 2023 — Femmes 2070

Projection Omphale 2022 scénario central Conseil départemental du Rhône

Pyramides des âges 2018, 2023 et 2070

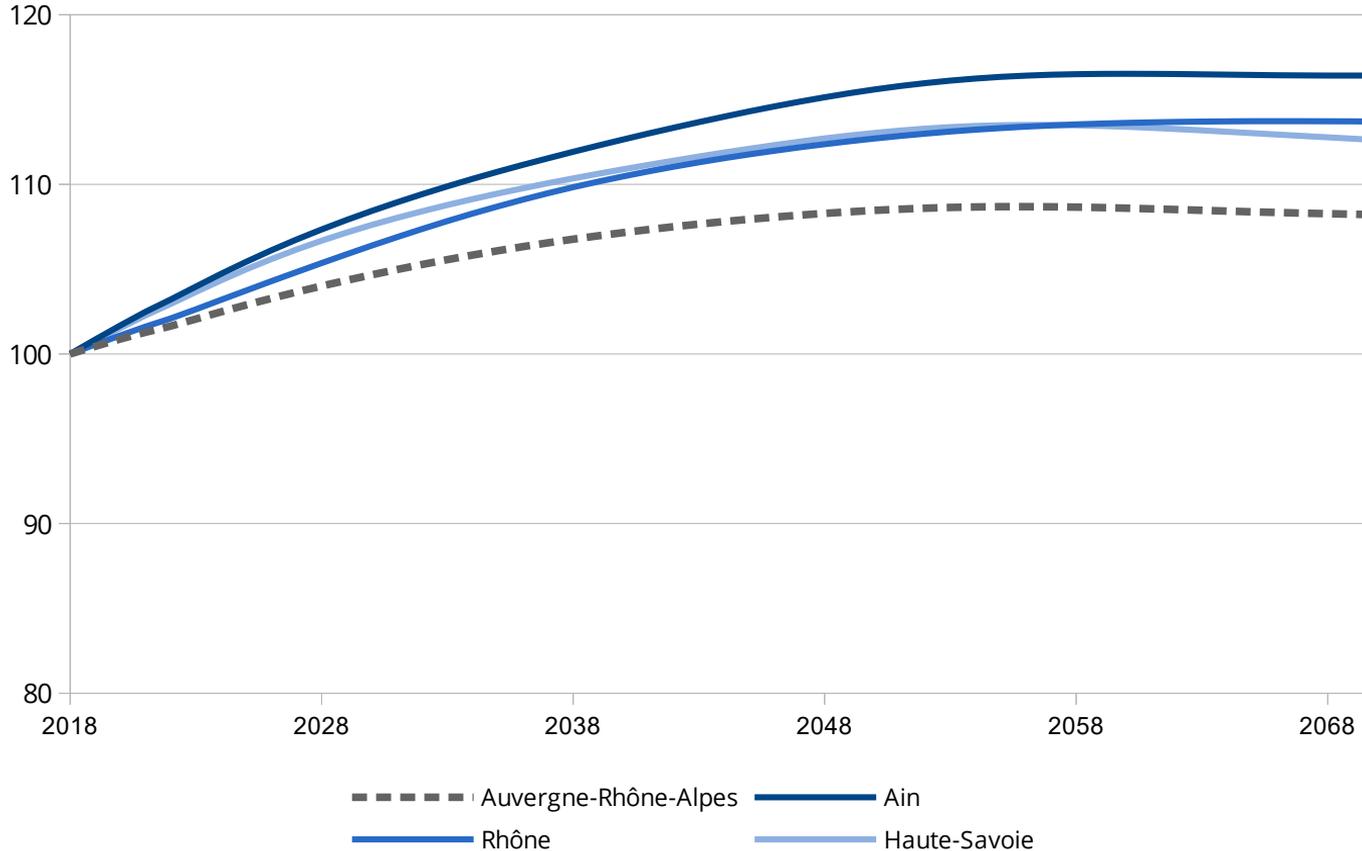


Effets de
génération :
vieillessement

Effets d'âge :
migrations
résidentielles
selon le cycle
de vie

Pyramides des âges animées par région et département :
<https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/6798992/pyramide.htm>

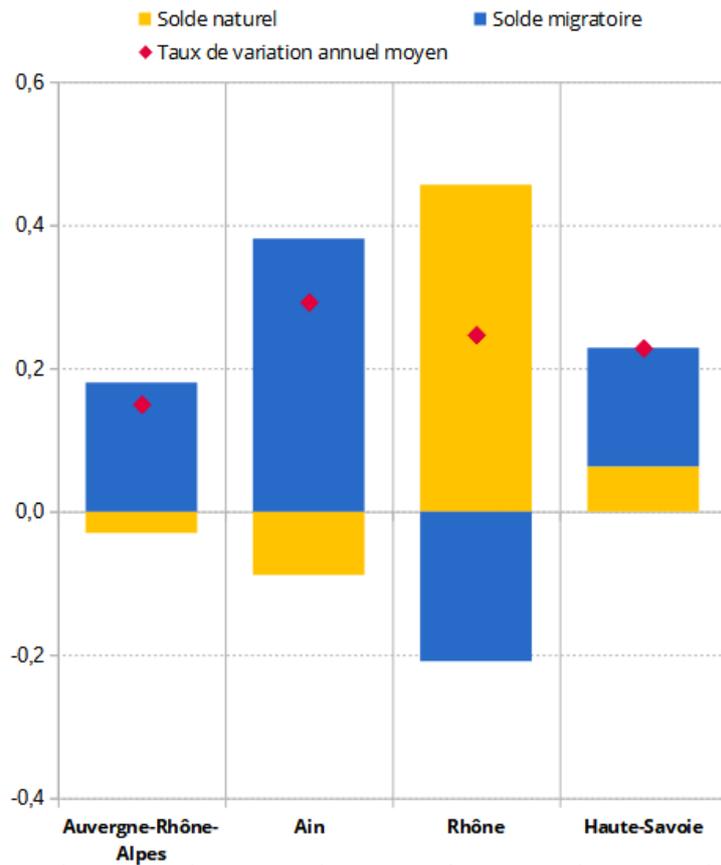
Evolution de population à l'horizon 2070



Ain
Rhône
Haute-Savoie

➔ Moteurs de la croissance régionale

Ain – Rhône – Haute-Savoie : Décomposition de la croissance



AIN → **+ 0,29 % par an**

Plus forte croissance de la région

6^e de France métropolitaine

Uniquement portée par le solde migratoire

RHÔNE → **+ 0,25 % par an**

Uniquement portée par le solde naturel

Seul département de la région avec un solde migratoire négatif

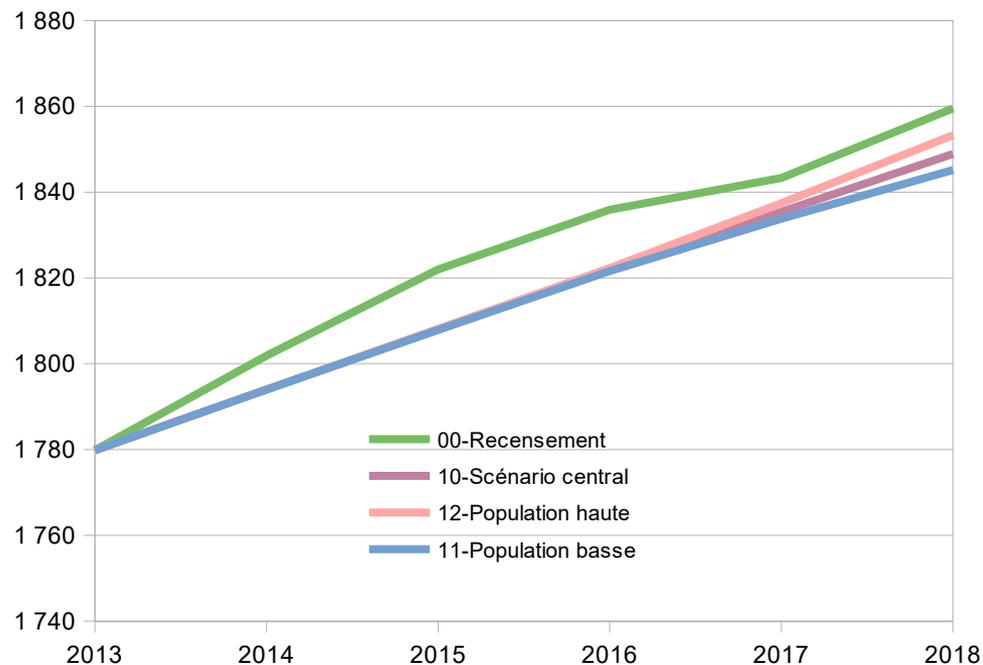
HAUTE-SAVOIE → **+ 0,23 % par an**

Contribution du solde naturel et du solde migratoire

SIMULATION DE L'ÉVOLUTION FUTURE DE LA POPULATION... SI LES HYPOTHÈSES BASÉES SUR LES TENDANCES PASSÉES SE VÉRIFIENT À L'AVENIR

- **Outil qui permet d'analyser et de comprendre les dynamiques démographiques des territoires**
ex : composantes de la (dé-)croissance démographique ; inertie démographique liée à la structure par âge ; effets d'âge et de génération
- **Mais les tendances passées ne se prolongent pas toujours**
ex : pics de naissances (ex : 2000) ou de décès (ex : Covid) non prévisibles, changements de comportements migratoires
- **Les hypothèses n'intègrent pas de données contextuelles**
ex : construction d'une autoroute, fermeture ou ouverture d'une usine ou d'une université, impact de politiques d'aménagement du territoire...
- **Aucune probabilité n'est associée aux différents scénarios**
Les projections des scénarios « haut » et « bas » ne constituent pas un intervalle de confiance

Comparaison des projections Omphale 2017 aux évolutions démographiques « réelles » dans le département du Rhône

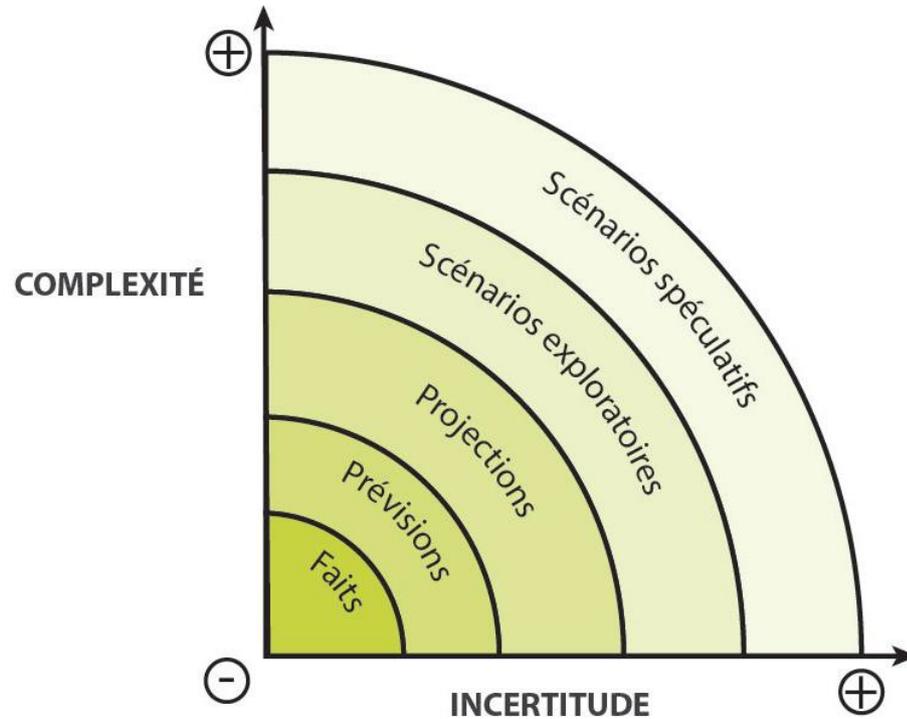


Population du Rhône
1^{ers} janvier 2013 à 2018

Entre 2013 et 2018, dans le département du Rhône :

- Une évolution de population supérieure au scénario haut d'Omphale 2017
- Une évolution de la mortalité et de la fécondité proches du scénario bas d'Omphale 2017
- Une contribution du solde migratoire un peu plus élevée que dans les différents scénarios d'Omphale 2017

FORMES PROSPECTIVES REPRÉSENTÉES
DANS UN PLAN INCERTITUDE-COMPLEXITÉ



1.2 ... AUX PROJECTIONS DE MÉNAGES

À PARTIR DES NOUVELLES PROJECTIONS DE POPULATION DE 2018 À 2070 DISPONIBLES DANS OMPHALE :

- Actualisation des projections de ménages (2018 à 2050)
- Ce nouvel exercice de projections de ménages intègre :
 - Les dernières hypothèses formulées par l’Insee pour la population (fécondité, mortalité, solde migratoire avec l’étranger), via Omphale
 - Les hypothèses d’évolution des modes de cohabitation provenant des travaux du SDES (Service de la Donnée et des Études Statistiques du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires)

MÉNAGE

- Au sens du recensement de la population, ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

MODE DE COHABITATION

- Personne seule
- Couple (avec ou sans enfant)
- Famille monoparentale
- Ménage complexe
- Enfant
- Hors ménage

PRINCIPE

- Répartir la population projetée, par sexe et âge, selon les modes de cohabitation
- Attribuer à chaque mode de cohabitation un poids de contribution au nombre de ménages

PLUSIEURS SCÉNARIOS

- Central : prolongement des évolutions récentes observées (2008-2018) en matière de modes de cohabitation jusqu'en 2030, puis on divise le rythme par deux jusqu'à 2050
- Scénarios haut et bas : le scénario haut serait défini comme une combinaison haute des scénarios thématiques (et vice versa pour le scénario bas)

CONTEXTE DE L'ÉTUDE MENÉE EN PARTENARIAT AVEC LA DREAL

- Enjeu important en termes de logement et d'aménagement du territoire pour accueillir ces ménages supplémentaires
- Concilier une réponse adaptée aux besoins en logements et la nécessaire lutte contre l'artificialisation des sols (« Zéro Artificialisation Nette » à l'horizon 2050)

02

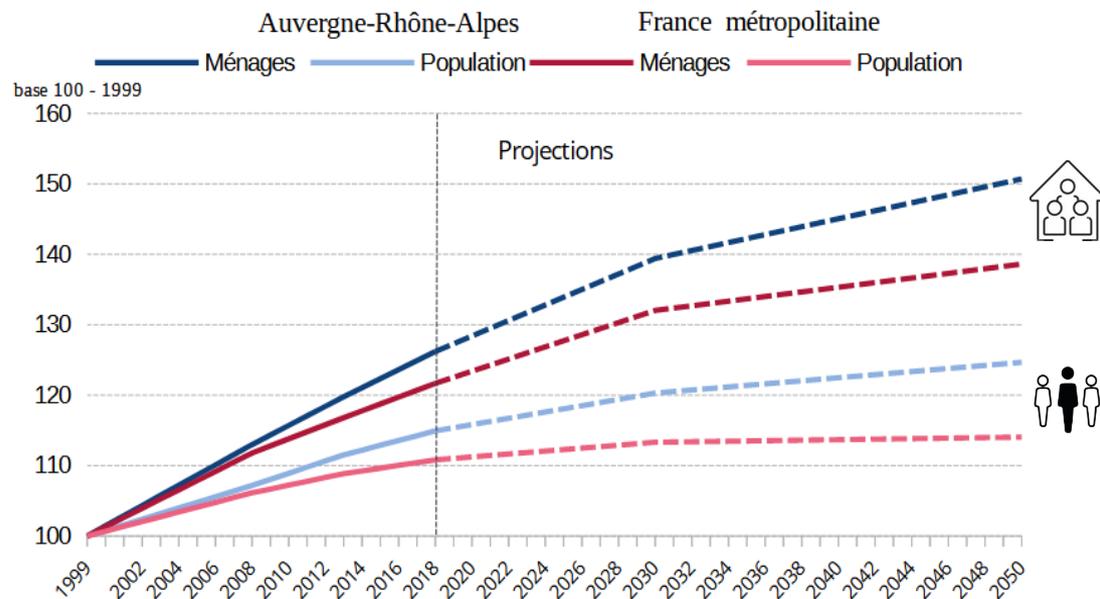
LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE RÉGIONALE

2.1 CROISSANCE SOUTENUE DU NOMBRE DE MÉNAGES

UNE CROISSANCE DE 19 % D'ICI 30 ANS

- **+0,6 % par an, en moyenne**
 - 22 000 ménages supplémentaires chaque année
 - Hausse plus soutenue qu'en France métropolitaine (+0,4 %)
- **Ralentissement par rapport aux périodes précédentes :**
 - +1,1 % entre 2008 et 2018
 - +1,4 % entre 1999 et 2008
- **Croissance du nombre de ménages deux fois plus rapide que celle de la population (+0,3 %)**

Évolution de la population et du nombre de ménages entre 1999 et 2018 et projections jusqu'en 2050

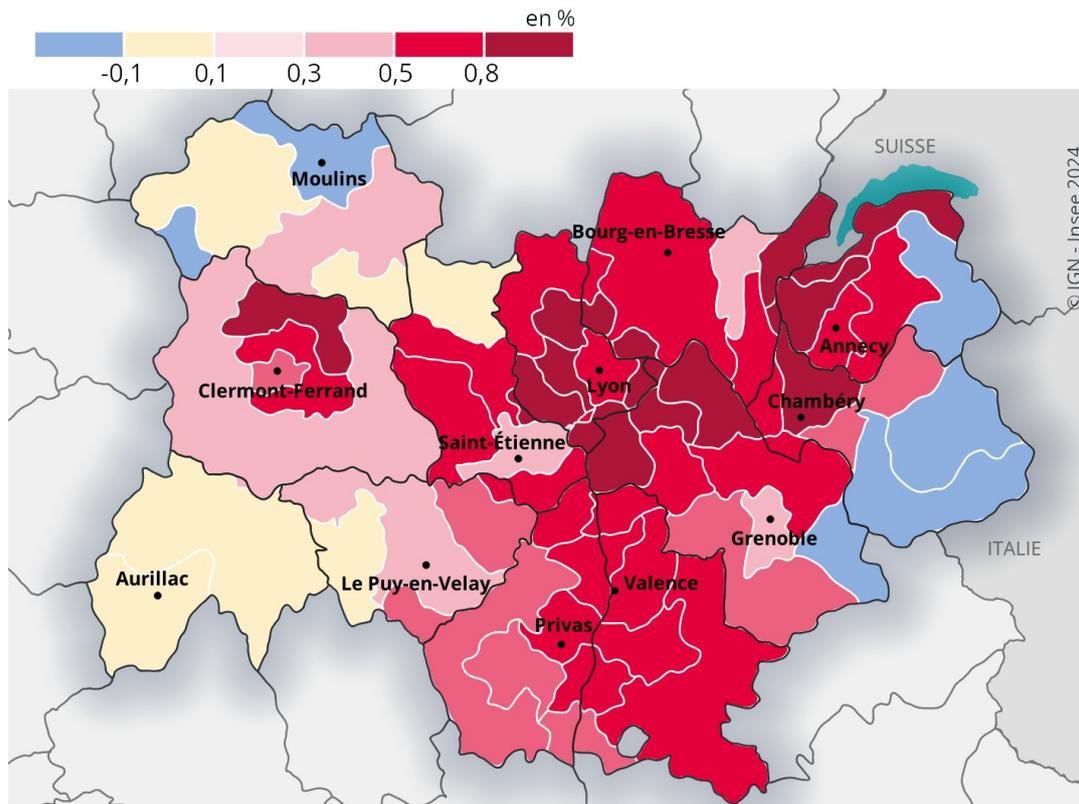


Source : Insee, Recensements de la population, outil de projections de population Omphale 2022 (scénario central de la population et des modes de cohabitation)

ÉVOLUTION NON UNIFORME SUR LE TERRITOIRE

- Forte augmentation dans les centres urbains de Chambéry, ceux situés près de la frontière suisse et autour de la Métropole de Lyon
 - entre +0,8 % et +1,3 % en moyenne par an
- Stabilité voire diminution dans les territoires ruraux situés dans l'Allier, le Cantal et les massifs alpins

Évolution annuelle moyenne du nombre de ménages entre 2018 et 2050, par EPCI ou regroupement d'EPCI



Source : Insee, Recensements de la population, outil de projections de population Omphale 2022 (scénario central de la population et des modes de cohabitation)

2.2 CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS EFFETS

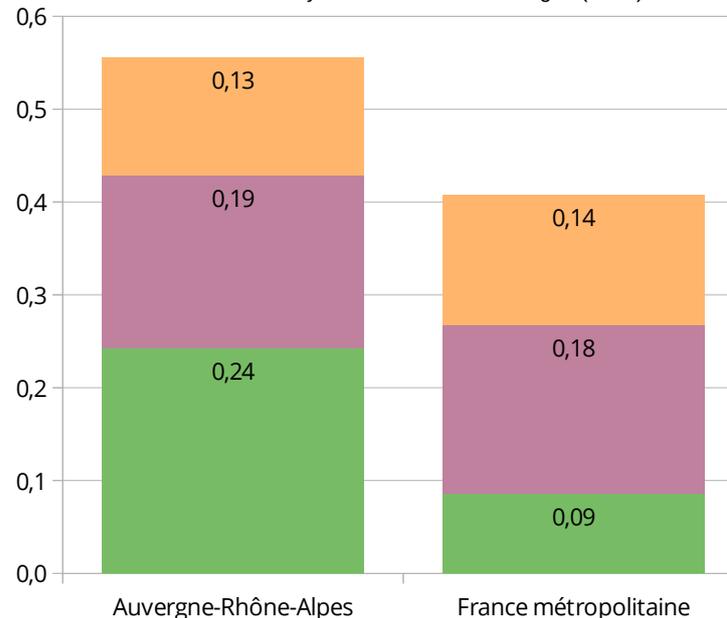
- La croissance démographique, principal moteur
- Profonde mutation de la composition des ménages
- Vieillesse de la population

AUGMENTATION DE LA POPULATION

- 1^{er} facteur expliquant la hausse du nombre de ménages
- +302 000 ménages d'ici 2050
- ≠ France métropolitaine

Décomposition des effets à l'œuvre dans la projection du nombre de ménages entre 2018 et 2050

Taux de croissance annuel moyen du nombre de ménages (en %)



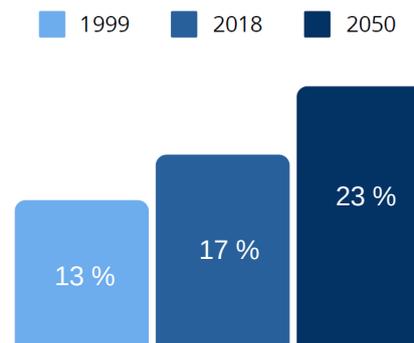
- 1 - Effet dû à la croissance démographique
- 2 - Effet dû à l'évolution des modes de cohabitation
- 3 - Effet dû à l'évolution de la structure de la pyramide des âges

Source : Insee, Recensements de la population, outil de projections de population Omphale 2022 (scénario central)

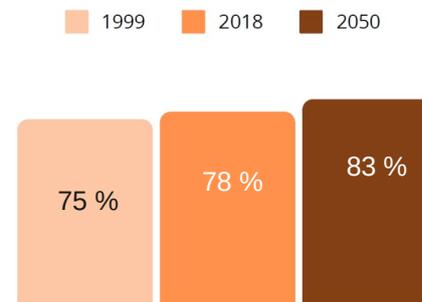
MODIFICATION DES COMPORTEMENTS

- 2^e facteur
- +232 000 ménages
- Recul de la vie à deux :
 - Séparations plus nombreuses
 - Mises en couple plus tardives
 - Couples non cohabitants
- Entrée plus tardive en institution :
 - Développement du maintien à domicile
 - Création de résidences autonomie

Part des 18-65 ans vivant seuls



Part des 85 ans et plus vivant en ménage

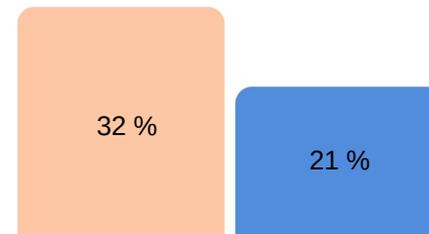


VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

- 3^e facteur
- +159 000 ménages
- Arrivée aux grands âges des générations issues du baby-boom
- Part des personnes seules plus importante aux âges élevés

Part des personnes seules selon l'âge en 2018

■ 65 ans ou plus ■ 18 ans ou plus



2.3

FORTE PROGRESSION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE

LE NOMBRE DE MÉNAGES VARIERAIT DE :

- +43 % pour les personnes seules
- +31 % pour les familles monoparentales
- +3 % pour les couples
- -9 % pour les ménages complexes

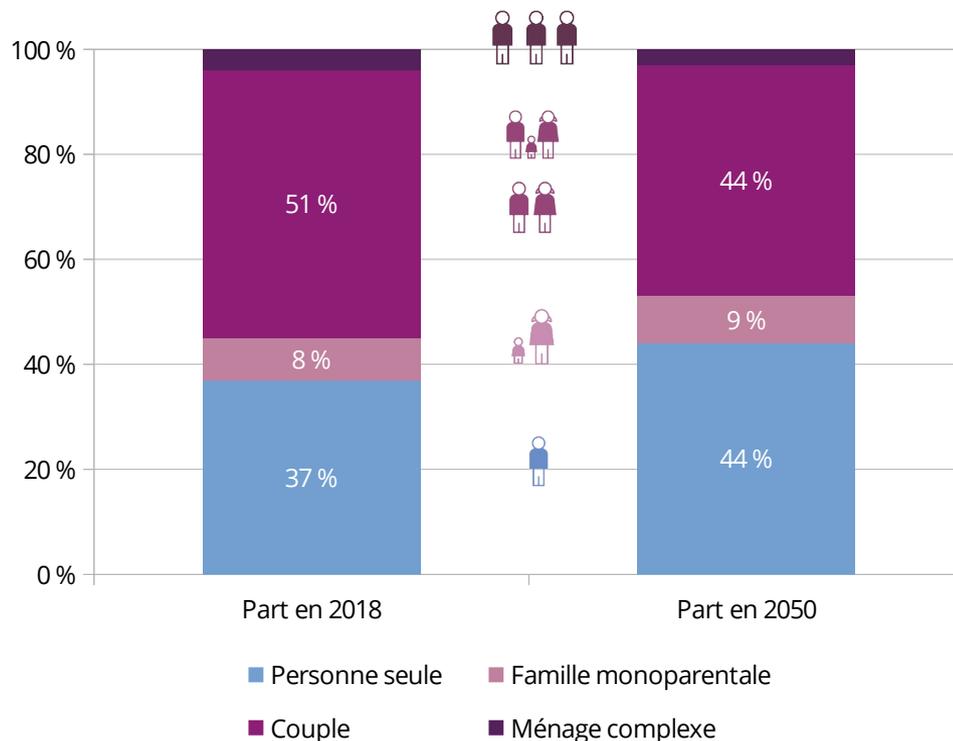
DIMINUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES

- Passerait sous la barre des deux personnes par ménage :
1,99 en 2050 contre 2,19 en 2018

LA CROISSANCE DES PERSONNES SEULES SE FERAIT AU DÉTRIMENT DES COUPLES

- En 2050, le couple ne serait plus le ménage majoritaire

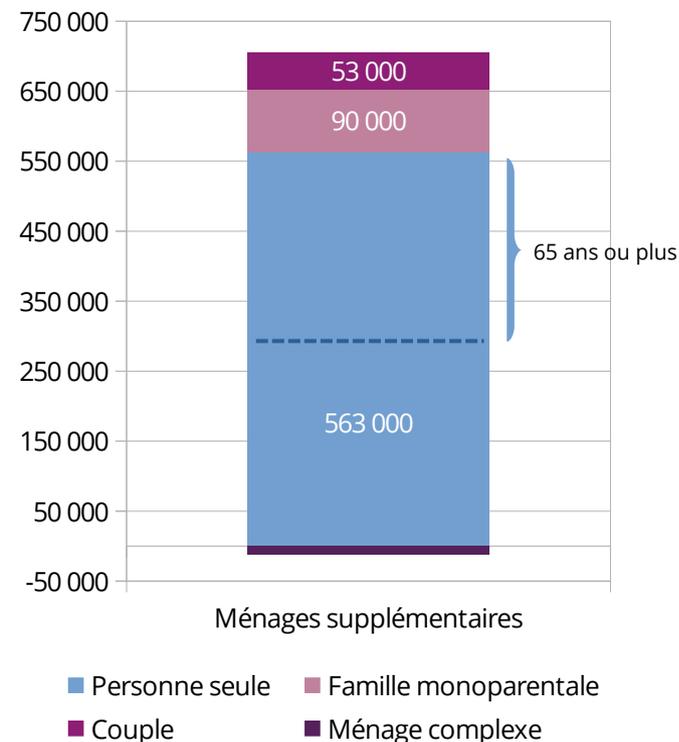
Répartition des ménages selon la structure familiale, en 2018 et 2050



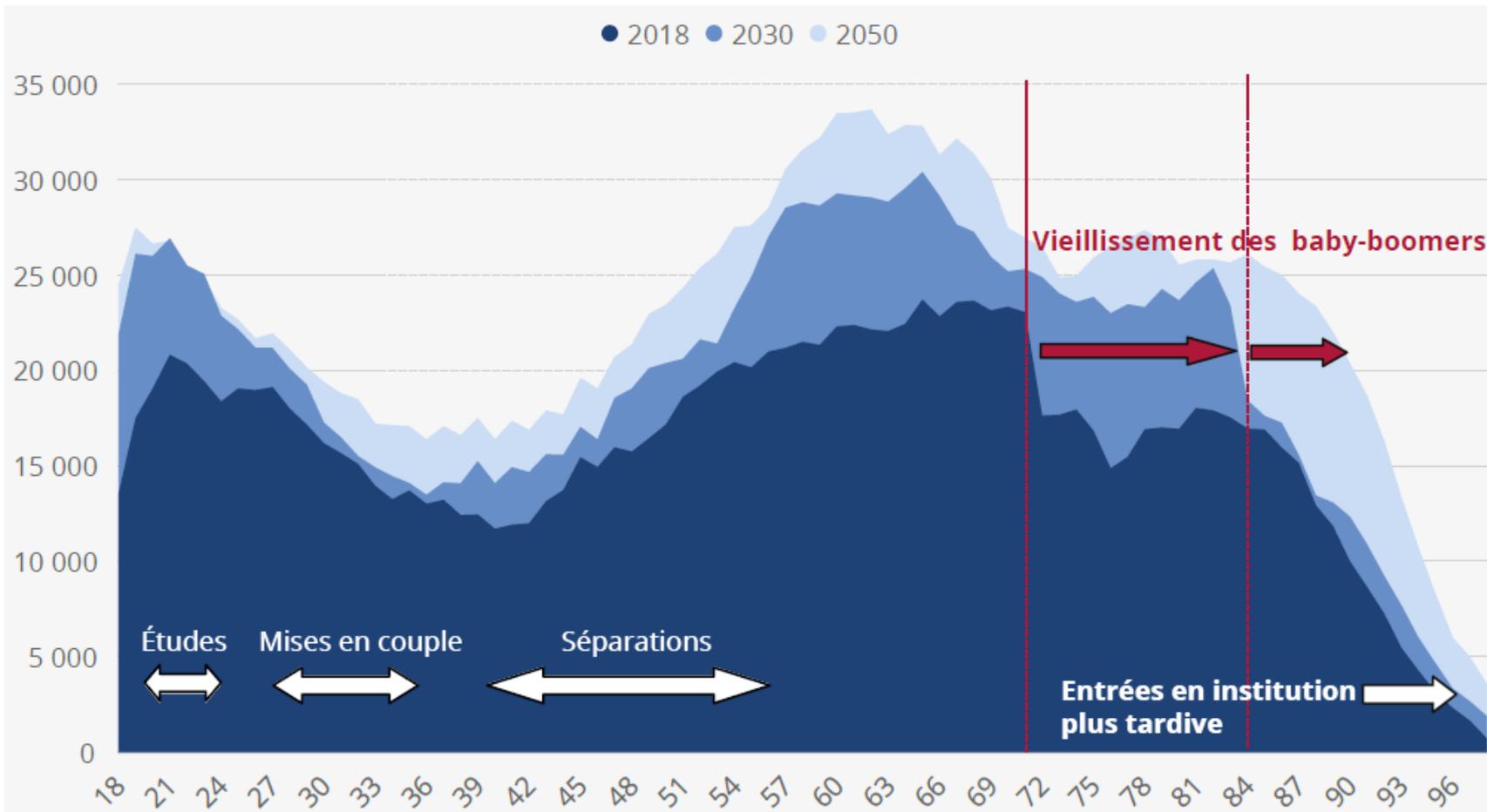
8 MÉNAGES SUPPLÉMENTAIRES SUR 10 SERAIENT COMPOSÉS D'UNE SEULE PERSONNE

- La moitié des personnes seules supplémentaires serait âgées de 65 ans ou plus
- Chez les moins de 60 ans, la décohabitation expliquerait principalement leur hausse

Nombre de ménages supplémentaires, entre 2018 et 2050, selon la structure familiale



NOMBRE DE MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE PAR ÂGE EN 2018, 2030 ET 2050



Source : Insee, Recensements de la population, outil de projections de population Omphale 2022 (scénario central de la population et des modes de cohabitation)

03

POUR RETROUVER LES PUBLICATIONS...

LA PUBLICATION

- « D'ici 2050, une forte croissance du nombre de ménages, en particulier de personnes seules »
Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 177, avril 2024

AUTRES PUBLICATIONS

- « Une population plus âgée vivant dans les territoires urbains et périurbains »
Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 161, mai 2023
- « À l'horizon 2070, 8,65 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes »
Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 151, novembre 2022
- « De 2 à 6 millions de ménages supplémentaires en France entre 2018 et 2050 »
Insee Focus n° 317, janvier 2024

Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Hélène Decorme, Aude Lécroart
Insee Auvergne-Rhône-Alpes